

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00764

Numéro SIREN : 403 701 857

Nom ou dénomination : SRAM

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 10232

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/04/2019

Numéro de dépôt : 10232

Déposant :

Nom/dénomination : SRAM

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 403 701 857

N° gestion : 2017 B 00764



Les comptes sont
à valider dans le
nouveau site.



[Signature]

SOCIETE DE RESTAURATION DE L'AIRE DE MIONNAY
« S.R.A.M. »
Société anonyme au capital de 40 000 euros
Siège social : 9-11 allée de l'Arche-92032 Paris la Défense Cedex
403 701 857 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mars, au 9-11 allée de l'Arche-92032 Paris la Défense Cedex,

La société **HRC**, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Yves LACHERET, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- Affectation du résultat ;
- Points sur les conventions visées par les dispositions des articles L227-10 et suivants du Code de commerce
- Pouvoirs pour formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2018 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement visée par l'article 39-4 du Code général des Impôts n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, sur proposition du Président, d'imputer la perte de l'exercice clos le 30 septembre 18, soit une somme de (34 856,14) euros de la manière suivante :

Report à nouveau.....- 71 174,65 €
Prime d'émission 160 000,00 €



Nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Montant par action</u>	<u>Dividende total</u>
30/09/2017	12.50 €	500 000 €
30/09/2016	0 €	0 €
30/09/2015	0 €	0 €

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la société Wolters Kluwer ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

-oOo-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique.

HRC

Représentée par Yves LACHERET



**u commissaire aux comptes
nptes annuels
clos le 30 septembre 2018)**



Commissaire aux comptes Annuels

(au 30 septembre 2018)

Paris
France Cedex

Nous avons été missionnés par décision de l'associé unique, nous avons effectué
l'audit des comptes annuels de la société SRAM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels
qu'ils sont présentés dans le présent rapport.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
corrects et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi
que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Opinion

Conclusion

En vertu de notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous
considérons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les obligations qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la
présentation des comptes annuels du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent

En vertu de notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont
applicables pendant la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment
nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de
commissaire aux comptes.

.....
PwC Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél : +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de
la région Île de France Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76
3 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes,



appréciations

dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la s appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes vons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère incipies comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations ues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans e la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion e ces comptes annuels pris isolément.

apport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

nement procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en tions spécifiques prévues par la loi.

L'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels onnées dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la e et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives nement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

de la direction et des personnes constituant le gouvernement tives aux comptes annuels

irection d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément ipes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle u l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, nment de fraudes ou résultent d'erreurs.

ment des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la e son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations s à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

ls ont été arrêtés par le président.

du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance es comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies surance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement l'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions es utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

ar l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des e pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
saire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies
es, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en
procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime
et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie
e provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative
une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

naissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures
propriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur
du contrôle interne ;

le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère
e des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les
fournies dans les comptes annuels ;

le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable
uité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une
significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en
acité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les
ollectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances
ents ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à
d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les
ns fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces
as ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec
un refus de certifier ;

la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels
s opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Seine, le 20 mars 2019

x comptes
opers Audit



[Signature]

		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
L 8 5 7 0 0 0 5 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>30092018</u>	N-1 <u>30092017</u>
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
			Net 4
(I)	AA		
	AB	AC	
	CX	CQ	
milaires	AF	AG	
	AH	AI	
elles	AJ	AK	
ilisa-	AL	AM	
	AN	AO	
	AP	AQ	25 045
l et	AR	AS	5 706
les	AT	AU	9 965
	AV	AW	1 270
	AX	AY	
ice	CS	CT	
	CU	CV	
pations	BB	BC	
	BD	BE	
	BF	BG	
res*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	41 987
nements	BL	BM	18 086
	BN	BO	
ces	BP	BQ	
	BR	BS	
	BT	BU	16 616
commandes	BV	BW	
*	BX	BY	21 137
	BZ	CA	1 062 566
ersé	CB	CC	
t	CD	CE	
	CF	CG	32 986
*	CH	CI	5 153
TOTAL (III)	CJ	CK	1 156 546
aler (IV)	CW		
ions (V)	CM		
(VI)	CN		
RAL (I à VI)	CO	1A	1 198 533
		CP	
	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR
	Stocks :		Créances :



				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N – 1	
(Dont versé : 40 000)				DA	40 000	40 000	
apport, ...				DB	160 000	660 000	
t écart d'équivalence		EK	)	DC			
				DD	4 000	4 000	
uelles				DE			
ont réserve spéciale des provisions		B1	)	DF			
ur fluctuation des cours							
ont réserve relative à l'achat		EJ	)	DG			
oeuvres originales d'artistes vivants*							
				DH	(36 318)	(52 113)	
E (bénéfice ou perte)				DI	(34 856)	15 795	
				DJ			
				DK			
TOTAL (I)				DL	132 825	667 681	
articipatifs				DM			
				DN			
TOTAL (II)				DO			
				DP			
				DQ		31 912	
TOTAL (III)				DR		31 912	
les				DS			
				DT			
ablissements de crédit (5)				DU	548		
ivers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV			
commandes en cours				DW			
rattachés				DX	5 905	326 952	
				DY	10 521	165 169	
omptes rattachés				DZ		3 863	
				EA		2 954	
				EB			
TOTAL (IV)				EC	16 976	498 940	
(V)				ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	149 801	1 198 533	
au capital				1B			
de réévaluation (1959)				1C			
tion libre				1D			
luation (1976)				1E			
values à long terme *				EF			
vance à moins d'un an				EG	16 976	498 940	
nts, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

es explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

						Néant ☐ *	
Exercice N						Exercice (N - 1)	
France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
FA	76 173	FB		FC	76 173	482 379	
FD		FE		FF			
FG	343 289	FH		FI	343 289	1 783 566	
FJ	419 462	FK		FL	419 462	2 265 945	
				FM			
				FN			
				FO	305	2 394	
provisions, transferts de charges* (9)				FP	31 991	1 455	
				FQ	427		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	452 187	2 269 795	
pris droits de douane)*				FS	32 532	247 816	
es)*				FT	16 616	(3 711)	
autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	60 489	351 624	
mières et approvisionnements)*				FV	18 086	(178)	
s (3) (6 bis)*				FW	130 239	548 483	
milés*				FX	12 935	64 003	
				FY	103 955	492 857	
				FZ	32 739	165 245	
— dotations aux amortissements*				GA	40 717	204 529	
— dotations aux provisions*				GB			
otations aux provisions*				GC	217	79	
es : dotations aux provisions				GD		7 569	
				GE	37 941	209 530	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	486 471	2 287 848	
(I - II)				GG	(34 284)	(18 053)	
cérée* (III)				GH			
nsféré* (IV)				GI			
ions (5)				GJ			
ilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
milés (5)				GL			
ferts de charges				GM			
				GN			
leurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP			
tissements et provisions*				GQ		435	
)				GR	21		
e				GS			
valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	21	435	
)				GV	(21)	(43	
IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(34 306)	(18 48	



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES

	S.R.A.M
--	----------------

	SA
--	-----------

	9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex
--	---

	30 septembre 2018
--	--------------------------

	30 septembre 2017
--	--------------------------

é)	12
-----------	-----------



S.R.A.M

SA

9-11 allée de l'Arche
92032 Paris La Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2018

EXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

et partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information
et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du
financière et du résultat de l'entreprise.

on qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils
cative.

age une perte de	:	149 801,63 euros
	:	-34 856,14 euros
urée de	:	12 mois
t une durée de	:	12 mois



[Signature]

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Informations	P	N/P	N/A
Faits caractéristiques de l'exercice	x		
Principes, règles et méthodes comptables	x		
Notes sur le bilan			
Immobilisé	x		
Amortissements	x		
Provisionnement			
Capital social	x		
Provisions des créances et dettes	x		
Créances et dettes représentées par des effets de commerce	x		
Provisions pour impôts et charges à payer	x		
Regularisation - actif et passif	x		
Capital social	x		
Provision des capitaux propres	x		
Provisions latente et différée	x		
Provisions inscrites au bilan	x		
Notes sur le compte de résultat			
Chiffre d'affaires	x		
Provisions courantes d'immobilisations	x		
Provisions sur bénéfices			
Provision de l'impôt sur les bénéfices	x		
Provision pour la compétitivité et l'emploi	x		
Autres informations			
Produits exceptionnels	x		
Produits de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	x		
Salaires, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
Financements financiers donnés et reçus		x	
Financements par des suretés réelles		x	
Financements à la formation	x		
Produits de clôture	x		
Produits et participations			x
Produite			
Produite car non significative			
Produite car non applicable			
En outre, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.			



[Signature]

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

g de Restauration Concédée (HRC) a acquis la totalité des titres de la Société de l'Aire de Mionnay (SRAM) détenus par les actionnaires minoritaires extérieurs au du 05 juin 2018 portant sa participation de 49,99 % à 100%.

oitation du site de Mionnay a pris fin le 31/12/2017.

été gagné par H.R.C.

activité au nouveau concessionnaire a été réalisé courant janvier 2018.

nsfert la société SRAM n'exerce plus aucune activité.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

UX

de l'exercice clos au 30 septembre 2018 sont établis conformément au Plan selon les principes comptables en vigueur.

rales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, hypothèses de base suivantes :

xploitation,

s méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

es exercices.

retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode

S COMPTES ANNUELS

ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, s précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur bilan.

JATION

des utilisées sont les suivantes :

s corporelles

corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de

es d'amortissement retenues sont les suivantes:

ions	: 20 ans
t outillage	: 2 à 10 ans
ns générales & agencements	: 3 à 15 ans
e transport	: 5 ans
e bureau & mobilier	: 4 à 10 ans

comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la pour les sorties de stocks.

ettes

s sont valorisées à leur valeur nominale.

objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la vision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.



CIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les

ELIOR
9-11 Allée de L'Arche
92032 – PARIS LA DEFENSE CEDEX
SIRET : 408 168 003 00015



[Handwritten signature]

Note 3

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
INCORPORELLES	424	0	0	-424	0
nt	0				0
et développement	0				0
s et droits similaires	0				0
	0				0
ns incorporelles	424			-424	0
no. incorporelles	0				0
ORPORELLES	4 904 430	0	-1 270	-4 903 160	0
	0				0
e et mat. industriel	2 263 451			-2 263 451	0
t	761 800			-761 800	0
ns corporelles	1 877 909			-1 877 909	0
cours	1 270	0	-1 270		0
mob. corporelles	0				0
NANCIERES	0	0	0	0	0
s à des participations					0
lisées					0
					0
ns financières					0
	4 904 854	0	-1 270	-4 903 584	0

Note 4

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Fin d'exercice
INCORPORELLES	424	0	424	0
nt	0			0
et développement	0			0
s et droits similaires	0			0
	0			0
ns incorporelles	424		424	0
sur immobilisations incorporelles	0			0
ORPORELLES	4 862 443	40 717	4 903 160	0
	0			0
ues, outillage et matériel industriel	2 238 406	25 045	2 263 451	0
t	756 094	5 706	761 800	0
ns corporelles	1 867 943	9 965	1 877 909	0
cours	0			0
sur immobilisations corporelles	0			0
NANCIERES	0	0	0	0
s à des participations				0
lisées				0
				0
ns financières				0
	4 862 867	40 717	4 903 584	0

DOTATIONS DE L'EXERCICE

le mode linéaire	40 717	- au résultat d'exploitation	40 717
le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
	40 717	TOTAL	40 717



[Signature]

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
issement de capital	NEANT		
	0	0	

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
chetés sans protection juridique :	NEANT		
chetés avec protection juridique :			
egus en apport :			
	0	0	

Note 7

STOCKS

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
pprovisionnements	0		0
	0		0
	0	0	0



[Signature]

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

S	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
des participations			
financières			
ieux	0	0	
s	3 356	3 356	
rattachés	0	0	
anismes sociaux	0	0	
néfices	123 274	123 274	
r ajoutée	2 377	2 377	
xes assimilées	3 960	3 960	
s	3 457	3 457	
	15 166	15 166	
	0	0	
avance	0	0	
	151 590	151 590	0

	Montant brut	à 1an au plus	plus d' 1an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
convertibles				
ataires				
près des étab. de crédit	549	549		
ancières divers				
es rattachés	5 906	5 906		
rattachés	3 490	3 490		
anismes sociaux	6 627	6 627		
néfices		0		
r ajoutée	404	404		
xes assimilées	0	0		
ons et comptes rattachés	0	0		
	0	0		
avance		0		
	16 976	16 976	0	0

DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

CONCERNES	CREANCES	DETTES
omptes rattachés		
VOIR	0	-
comptes rattachés		
ons et comptes rattachés		
R	-	0

Note 10

PRODUITS A RECEVOIR

IR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
des participations	
inancières	
ptes rattachés	0
	6 004
	6 004

CHARGES A PAYER

INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
onvertibles	
aires	
ès des établissements de crédit	
ncières divers	
omptes rattachés	5 228
es	3 524
ns et comptes rattachés	0
	8 751

Note 11

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
xploitation	0	
nciers		
ceptionnels		
	0	0



[Handwritten signature]

Note 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
	40 000			1
préférentiel				
	40 000	0	0	

Note 13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

MODALITES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	A la clôture de l'exercice
	40 000			40 000
Capital	660 000	-500 000		160 000
	4 000			4 000
	-52 114	15 795		-36 319
	15 795	-15 795	-34 856	-34 856
		500 000		0
Augmentation	0			0
Diminution	0			0
SOLDES AVANT REPARTITION	667 681	0	-34 856	132 826

au cours de l'exercice :

500 000

précédent pris en compte par les associés :

Note 14

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Différences temporaires	
Imposables temporairement	
IMPUTATIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (1)	0
Déductibles l'année de comptabilisation	
Déductibles temporairement (à détailler):	0
Crédit de Solidarité	
Salariés	0
IMPUTATIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (2)	0
DIFFERENCE DIFFEREE NETTE (1) - (2)	0
Latentes	
à terme	
DIFFERENCE LATENTE NETTE	0



[Signature]

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ES	Début d'exercice	Dotations Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
1)					0
s	0				0
s	0				0
rme	0				0
nalités	0				0
ge	0				0
s similaires.	31 912	0	31 912	0	0
	0				0
t immo.	0				0
tions	0				0
payer	0				0
et charges	0				0
T CHARGES	31 912	0	31 912	0	0
s immo. incorporelles	0				0
s immo. corporelles	0				0
s titres de participation	0				0
s autres immo. financ.	0				0
s stocks	0				0
s comptes clients	1 651	217	80		1 788
tion	0				0
ION	1 651	217	80	0	1 788
	33 563	217	31 992	0	1 788
on		217	31 992		
elles					
GES DE PROVISIONS		217	31 992	0	

Note 16

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
	238 113	1 454 523
	62 693	481 225
	70 482	273 546
	0	2
	6 722	40 623
	231	1 113
	41 221	14 914
TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	419 462	2 265 946

MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
réalisé en France	419 462	2 265 946
réalisé à l'exportation		
TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	419 462	2 265 946

Note 17

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations, classées dans le résultat
montant : 0 €

Note 18-a

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

PART DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
	-34 306	0	-34 306	-18 488
	-6 489		-6 489	0
				0
		-29 710	29 710	6 029
		35 649	-35 649	28 254
			0	0
			0	0
SOMPTABLE	-40 795	5 939	-46 734	15 795

Note 18-b

UTILISATION DU CICE

Le CICE conformément à l'article 244 quater c du CGI pour notamment :
 - développer son activité par le renforcement de l'attractivité de la qualité de l'offre produits et de
 - la proposition d'une offre tarifaire compétitive ; mais également, pérenniser l'emploi des
 - maintenir son effort de formation professionnelle (*) et enfin contribuer au maintien des marges
 - la consolidation du fonds de roulement de l'entreprise.

développant le recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de



[Signature]

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
maîtrise	5		0 5 0	1 27 0
TOTAL EN	5	0	5	28

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	EXERCICE	
	N	N - 1
GESTION non réclamée > 5ans	401	
EXCEPTIONNELS	401	0

	EXERCICE	
	N	N - 1
GESTION n Hôtel	5 000 1 890	
EXCEPTIONNELLES	6 890	0



[Handwritten signature]

ELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
s à des participations lisés		
ns financières		
IONS FINANCIERES	0	0
comptes rattachés	0 15 166	
LAN ET DISPONIBILITES	15 166	0
es		
auprès des établissements de crédit		
financières divers		
NCIERES	0	0
ptes rattachés	0	
sations et comptes rattachés		
FINANCIERES	0	0
(1)		
(2)	22	
NANCIER (1) - (2)	-22	0

TS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT



[Signature]

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
us ne de SNC						0
le pensions, ilées (1)						0
s (2)						0
ONNES	0	0	0	0	0	0

	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
(2)						0
ECUS	0	0	0	0	0	0

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

ORNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
rtibles		
s es établissements de crédit		
es divers		
	0	0

DIF "DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION"

15, le dispositif du DIF a été remplacé par celui du CPF "Compte Personnel Formation".
nt transférés à leur initiative sur leur CPF.



[Signature]

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

forme sociale de la société en société par actions simplifiée a été acté lors de l'assemblée extraordinaire du 20 décembre 2018.



[Signature]